

■ **Société Immobilière Malagny le Lac**, à Genthod, société anonyme (FOSC du 03.04.2003, p. 8). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 05.09.2003. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Société Immobilière Malagny le Lac, en liquidation**. Liquidateur: Blaser Patrick, jusqu'ici administrateur, lequel continue à signer individuellement. Réviseur: ALBER & ROLLE Experts-comptables Associés SA, à Genève.

Journal no 10205 du 09.09.2003
(01171262 / CH-660.0.039.927-8)